

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

SCHELCHER IVO GLOBAL YIELD 2024 **(Compartiment de la SICAV SCHELCHER PRINCE INVESTISSEMENTS)** (Code ISIN Action I : FR0013408416)

Ce compartiment de droit français géré par SCHELCHER PRINCE GESTION, groupe CREDIT MUTUEL ARKEA.

Objectifs et politique d'investissement

Le compartiment, classé « Obligations et autres titres de créance internationaux », a pour objectif de réaliser une performance annuelle de 4,5% nette de frais et prenant en compte le risque de défaut des émetteurs et le risque de change, sur une période prédéfinie jusqu'à la fin du dernier trimestre 2024 plus 6 mois, via la gestion d'un portefeuille de titres de taux libellés en euros et dans d'autres devises que l'euro, en mettant en œuvre une gestion en collaboration avec IVO Capital Partners. Cet objectif de rendement est fondé sur les hypothèses de marché retenues par la société de gestion à la date de lancement du compartiment et ne constitue pas une garantie de rendement. Il prend en compte une estimation de l'impact de potentiels événements de crédit pouvant intervenir en cours de vie des émetteurs des titres composant le portefeuille du compartiment (tels que la défaillance). Il inclut par ailleurs les coûts de couverture du risque de change estimés en fonction des conditions actuelles de marché. Si ces risques se matérialisaient de manière plus importante que prévue dans les hypothèses du gestionnaire financier, l'objectif de gestion pourrait ne pas être atteint.

Le compartiment est en permanence exposé à des titres de taux internationaux libellés en euros et dans d'autres devises que l'euro qui seront couvertes contre les variations desdites devises contre l'euro, à partir de la création du compartiment, et dont l'échéance résiduelle au 31 décembre 2024 sera inférieure ou égale à 6 mois. Le principe est la couverture du risque de change sur l'ensemble des devises. Il existe néanmoins un risque de change accessoire qui peut représenter jusqu'à 10% de l'actif net.

La rentabilité du compartiment sera donc le fruit à la fois de la valorisation des coupons courus des obligations présentes en portefeuille, des variations de capital dues à la fluctuation des taux d'intérêt, et des variations de change résiduelles.

La stratégie d'investissement du compartiment reposera principalement sur une gestion de type « portage » (achat des titres pour les détenir en portefeuille jusqu'à leur maturité).

L'équipe de gestion se réserve toutefois la possibilité de gérer activement le portefeuille par l'achat ou la vente d'un titre tout en maintenant un taux de rotation du portefeuille faible.

Pour réaliser l'objectif de gestion, la stratégie du compartiment consiste à gérer de façon discrétionnaire, et en fonction des prévisions microéconomiques et macroéconomiques de la société de gestion (SCHELCHER PRINCE GESTION) et du gestionnaire sous délégué (IVO CAPITAL PARTNERS) et des recommandations de leurs analystes crédits, des titres de taux (principalement en direct ou à titre accessoire via des OPC) internationaux libellés en euros et dans d'autres devises que l'euro qui seront couvertes contre les variations desdites devises contre l'euro.

L'exposition à des titres de taux sur les marchés de l'EEE, des USA, du Canada et du Japon est de 50 % minimum de l'actif net.

La répartition dette privée/dette publique n'est pas fixée à l'avance et s'effectuera en fonction des opportunités de marchés. Seuls les titres de taux admis à la négociation sur des marchés de pays de l'Espace Économique Européen et de l'OCDE, émis tant par des émetteurs publics que privés, pourront être éligible à l'actif du compartiment, comme décrit dans le tableau ci-dessous.

L'exposition globale du compartiment aux marchés actions ne pourra pas excéder 10% de l'actif net.

Le compartiment pourra détenir jusqu'à 20% d'obligations convertibles, échangeables ou indexées (à l'exception des obligations d'état). Elles seront acquises par achats fermes, prises en pension ou toutes techniques assimilables.

L'exposition au marché actions issue des obligations convertibles sera inférieure à 10%.

Les émetteurs ou les titres sélectionnés par le gérant et le gestionnaire sous délégué peuvent être des titres appartenant à la catégorie « Investment Grade » (titres de notation supérieure ou égale à BBB- par les agences de notation officielles ou jugées équivalentes par la société de gestion) ou des titres appartenant à la catégorie spéculative « non Investment Grade » ou des titres non notés par les agences de notation officielles. Les titres (ou à défaut émetteurs) appartenant à la catégorie « spéculative » ou à Haut Rendement (notés en dessous de BBB- par des agences de notation (Standard & Poor's ou Moody's ou Fitch) ou jugées équivalentes par l'analyse de la société de gestion) ou les titres non notés par les agences de notation officielles pourront représenter jusqu'à 100% de l'actif net. L'investissement et/ou l'exposition sur un même émetteur ne pourra pas dépasser 2,5% de l'actif net du fonds.

L'appréciation du risque de défaillance d'une émission ou de son émetteur ne se fonde pas mécaniquement et exclusivement sur les critères des agences de notation et repose sur l'analyse de la société de gestion selon sa méthodologie propriétaire d'évaluation du risque de crédit. En cas de pluralité des sources de notation, une note médiane sera calculée, la notation interne de la société de gestion pouvant toutefois se substituer à la note médiane sur demande de la société de gestion.

La sensibilité du portefeuille aux produits de taux se situera dans une fourchette comprise entre 0 et 5.

Le compartiment pourra investir jusqu'à 10% de son actif en parts ou actions d'autres OPCVM et FIA. Ces OPCVM, FIA et fonds d'investissement de droit étranger peuvent être gérés par la société de gestion. Les stratégies de ces OPCVM, FIA et fonds d'investissement de droit étranger sont compatibles avec celles du compartiment ou une entreprise qui lui est liée. L'investissement dans chacun de ces actifs se fera dans le respect des règles d'investissement.

Le compartiment n'aura pas recours aux obligations convertibles contingent (Coco's).

Le compartiment pourra avoir recours à des instruments dérivés ou intégrant des dérivés. L'OPCVM pourra être exposé jusqu'à 200% maximum de son actif net.

Le compartiment capitalise son résultat net et ses plus ou moins-values nettes réalisées pour les actionnaires.

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque jour d'établissement de la valeur liquidative (quotidienne) avant 11 heures auprès de CACEIS Bank.

Ces demandes sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative, à cours inconnu. Les règlements interviennent le lendemain ouvré. Un mécanisme de swing pricing a été mis en place par la société de gestion dans le cadre de sa valorisation.

La durée minimum de placement recommandée est celle restant à courir jusqu'à la fin du dernier trimestre 2024 plus 6 mois.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible rendement potentiellement plus faible			A risque plus élevé rendement potentiellement plus élevé			
1	2	3	4	5	6	7

Le compartiment se situe actuellement au niveau 4 de l'indicateur synthétique de risque, du fait de son exposition aux obligations et autres titres de créance internationaux.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du compartiment. La catégorie de risque associé au compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas un investissement sans risque.

Risques importants pour le compartiment non pris en compte de manière adéquate dans l'indicateur et pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative du compartiment :

Risque de crédit : risque que la situation financière de l'émetteur, d'une obligation ou d'un titre de créance se dégrade, le risque extrême étant le risque de défaut de l'émetteur. L'investissement dans des titres dont la notation est basse ou inexistante accentue le risque de crédit.

Risque de liquidité : Il s'agit de la difficulté ou l'impossibilité de réaliser la cession de certains titres de créances détenus en portefeuille en temps opportun et au prix de valorisation du portefeuille, en raison de la taille réduite du marché ou de l'absence de volume sur le marché où sont habituellement négociés ces titres.

Risque de contrepartie : à des opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres ainsi que des opérations de prêts/emprunt de titres. De ce fait, le compartiment peut subir une perte en cas de défaillance d'une contrepartie avec laquelle ont été réalisées certaines opérations, la valeur liquidative pourra alors baisser.

Il convient de se référer au prospectus de l'OPCVM pour connaître l'ensemble des risques auxquels est soumis le compartiment.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée :	Néant
Frais de sortie :	Néant,
<i>Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.</i>	
Frais prélevés par le compartiment sur une année	
Frais courants	0,67%*
Frais prélevés par le compartiment dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

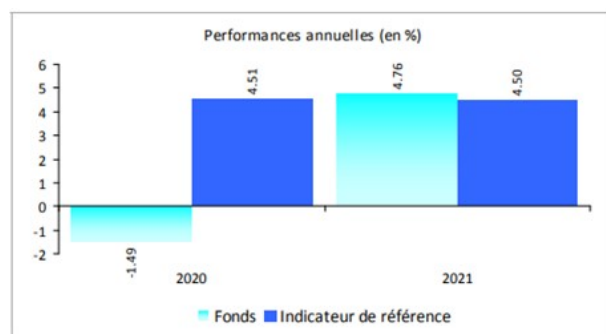
* Ce chiffre se fonde sur les frais de l'exercice précédent clos au **31 décembre 2021** ; ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du compartiment y compris les coûts de commercialisation et de distribution des actions, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le compartiment lorsqu'il achète ou vend des actions d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer au prospectus de l'OPCVM, disponible sur le site internet www.spgestion.fr.

Performances passées



Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank

Lieu et modalités d'obtention d'information sur l'OPCVM (prospectus /rapport annuel/document semestriel) : Sur simple demande écrite auprès de SCHELCHER PRINCE GESTION, 72 rue Pierre Charron, 75008 Paris ou sur le site www.spgestion.fr.

La valeur liquidative est publiée dans les locaux de la société de gestion. Elle est disponible sur simple demande auprès de SCHELCHER PRINCE GESTION et sur le site internet www.spgestion.fr.

Fiscalité : Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'actions du compartiment peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé de se renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.

La politique de rémunération de la société de gestion pourra être consultée sur le site www.spgestion.fr.

La responsabilité de SCHELCHER PRINCE GESTION ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Des informations pratiques et sur les autres catégories d'actions du compartiment sont disponibles sur simple demande écrite auprès de SCHELCHER PRINCE GESTION, 72 rue Pierre Charron, 75008 Paris ou sur le site www.spgestion.fr.

Le compartiment est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.

SCHELCHER PRINCE GESTION est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au **27/10/2022** pour les actions I du compartiment SCHELCHER IVO GLOBAL YIELD 2024 de la SICAV SCHELCHER PRINCE INVESTISSEMENTS.